
1436 Décret du 14 mars 2019 portant assentiment à l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles le 5 octobre 2016 (1)

(Moniteur n°133 du 14 juin 2019 p.61281)

Projet de décret n°756 (2018-2019)

Discussion et adoption : séance du 13 mars 2019 CRI n°13 (2018-2019)

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

[C – 2019/13097]

14 MARS 2019. — Décret portant assentiment à l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles le 5 octobre 2016 (1)

Le Parlement de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit :

Article unique. L'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles le 05 octobre 2016, sortira son plein et entier effet

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 14 mars 2019.

Le Ministre-Président, en charge de l'Égalité des Chances et des Droits des femmes,
R. DEMOTTE

La Vice-Présidente et Ministre de la Culture et de l'Enfance,
A. GREOLI

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale,
de la Recherche et des Médias,
J.-Cl. MARCOURT

Le Ministre de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de
Bruxelles, chargé de la tutelle sur la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale,
R. MADRANE

La Ministre de l'Éducation,
M.-M. SCHYNS

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative,
A. FLAHAUT

Note

(1) *Session 2018-2019.*

Documents du Parlement.

— Projet de décret, n° 756-1.

— Rapport de commission, n° 756-2.

— Texte adopté en séance plénière, n° 756-3.

Compte-rendu intégral.

— Discussion et adoption. Séance du 13 mars 2019.